



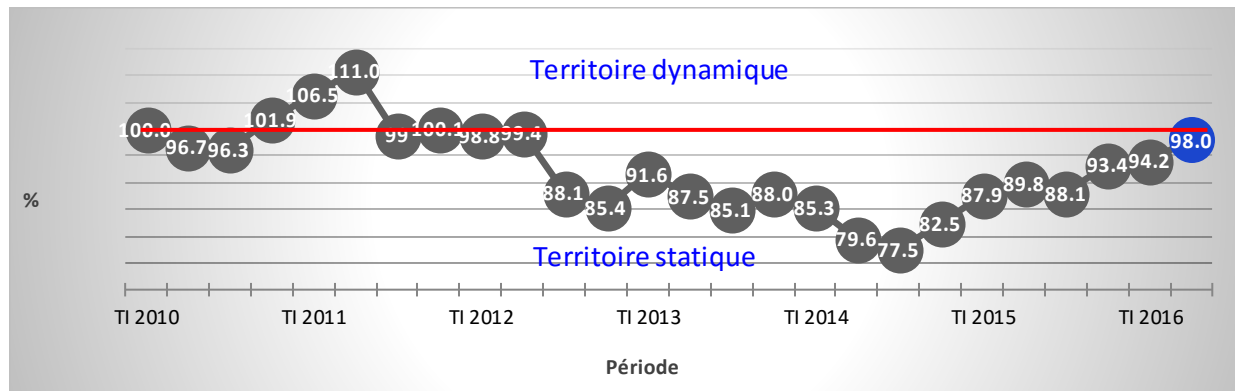
MCCI BUSINESS CONFIDENCE INDICATOR

25^{ème} Edition

2^{ème} Trimestre 2016

I. L'INDICATEUR DU CLIMAT DES AFFAIRES EN TII 2016

Graphique 1 : L'indicateur synthétique de confiance pour l'ensemble des entreprises



- ↑ 4,0 % de relèvement de la confiance.
- ↑ 3,8 points de hausse de l'indicateur synthétique du climat des affaires
- ↑ 98,0 points, le niveau actuel de l'indice de confiance

La confiance en hausse

Sur la base de l'enquête trimestrielle de conjoncture, effectuée entre le 1^{er} et le 22 juillet de cette année, nous constatons une amélioration du niveau de confiance des entrepreneurs pour le deuxième trimestre de cette année.

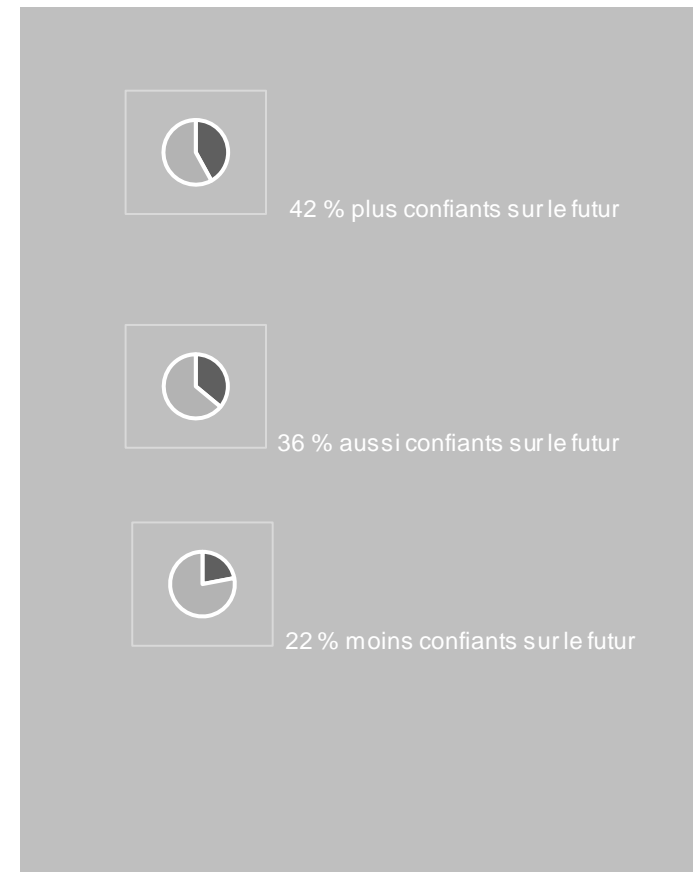
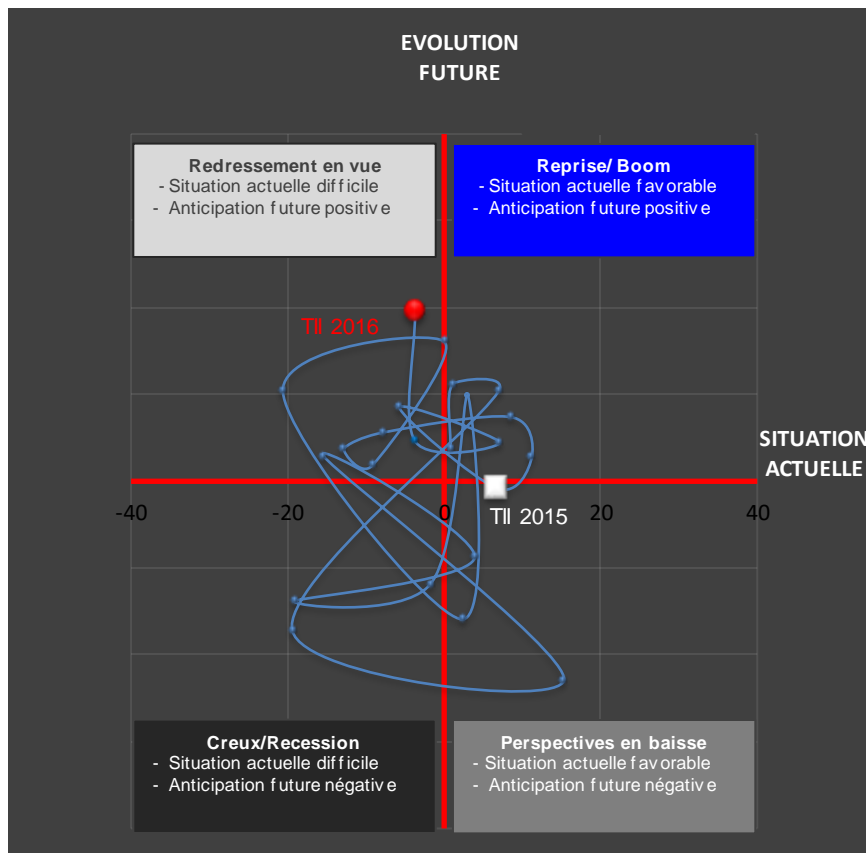
L'indice qui la synthétise a progressé de 3,8 points (4 pourcent) entre avril et juin de cette année et s'établit, désormais, à 98 points. Cette progression intervient après deux trimestres favorables.

Pour rappel, l'indicateur de confiance des entrepreneurs avait augmenté de 6 pourcent et 2,2 pourcent au quatrième trimestre de 2015 et au premier trimestre de 2016 respectivement.

Toutefois, la confiance demeure en territoire statique, en dessous de la moyenne de long-terme des 100 points de base. **Cela implique une évolution continue et positive de l'économie mauricienne au deuxième trimestre de 2016.**

II. LE BAROMETRE ECONOMIQUE EN TII 2016

Graphique 2 : MCCI Baromètre Economique



Les perspectives futures sont favorables

Le baromètre économique, basé sur la méthodologie CESifo, permet de voir l'évolution de deux composantes de l'indice du climat des affaires, à savoir la moyenne arithmétique des évaluations de la situation actuelle et les perspectives économiques pour les trois prochains mois. La corrélation entre ces deux composantes peut être illustrée par un diagramme à quatre quadrants, définissant les quatre phases du cycle économique : Expansion, Surchauffe, Récession et Reprise.

Ainsi, à partir des prévisions des entrepreneurs pour le moyen terme nous pouvons analyser le présent, et avoir un aperçu utile de l'évolution de l'économie mauricienne.

Selon la dernière enquête de conjoncture, l'indicateur du climat des affaires s'est amélioré au cours du deuxième trimestre. Cette amélioration s'explique par des évaluations positives sur les perspectives futures.

En effet, au sujet des évaluations sur les perspectives futures, le solde des anticipations des entrepreneurs est très positif à

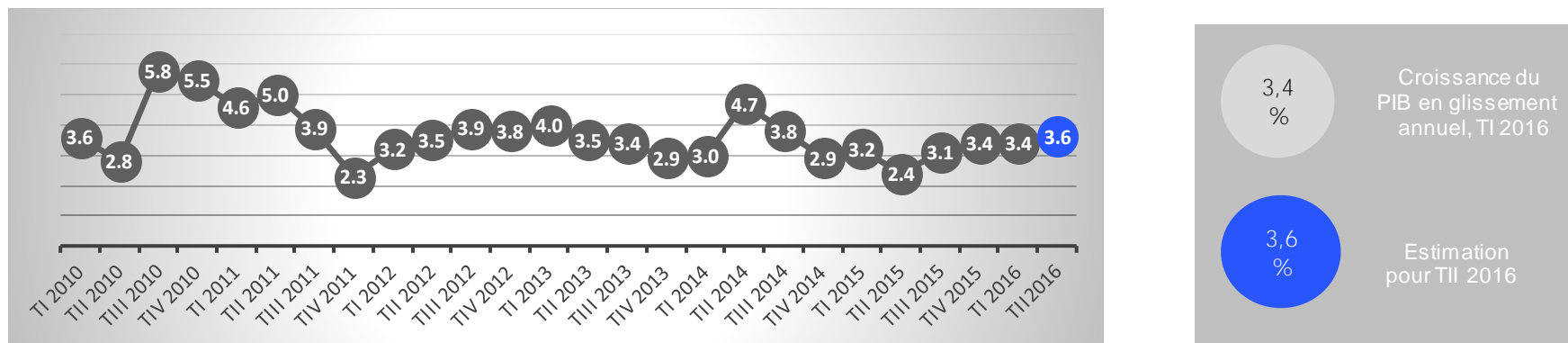
19,6 pourcent. Le nombre d'entreprises confiantes quant au futur est supérieur au nombre d'entreprises inquiètes quant aux futurs. Environ 42 pourcent des entrepreneurs prévoient une amélioration des affaires au cours des 12 prochains mois et un peu plus de 22 pourcent, une détérioration. Le reste, 36 pourcent des entreprises sondées indiquent le statu quo

A propos des évaluations des entrepreneurs sur l'évolution des affaires, par rapport aux chiffres de ventes, au cours du premier trimestre, le solde des opinions est négatif à -3,7 pourcent. Environ 26 pourcent ont constaté une régression des ventes au cours du dernier trimestre et 22 pourcent, une amélioration. Le reste, 52 pourcent du panel, ont observé une stabilisation de leurs chiffres d'affaires en TII 2016.

La corrélation entre ces deux éléments nous montre que l'indice de confiance demeure dans le quadrant "Redressement en vue" du baromètre. Pour rappel, en TII 2015, l'indice se situait en zone défavorable dans le quadrant "Perspectives en baisse" du baromètre .

III. CROISSANCE ECONOMIQUE EN TII 2016 PAR RAPPORT A TII 2015

Graphique 3 : Perspectives de croissance en glissement annuel en TII 2016



Une croissance en glissement annuel de 3,6 pourcent en TII 2016

Selon nos estimations basées sur l'indice synthétique du climat des affaires, nous avons eu, pour le 1er trimestre 2016, une augmentation du PIB de 3,4 % en glissement annuel, soit le même taux qu'au cours des trois derniers mois de 2015.

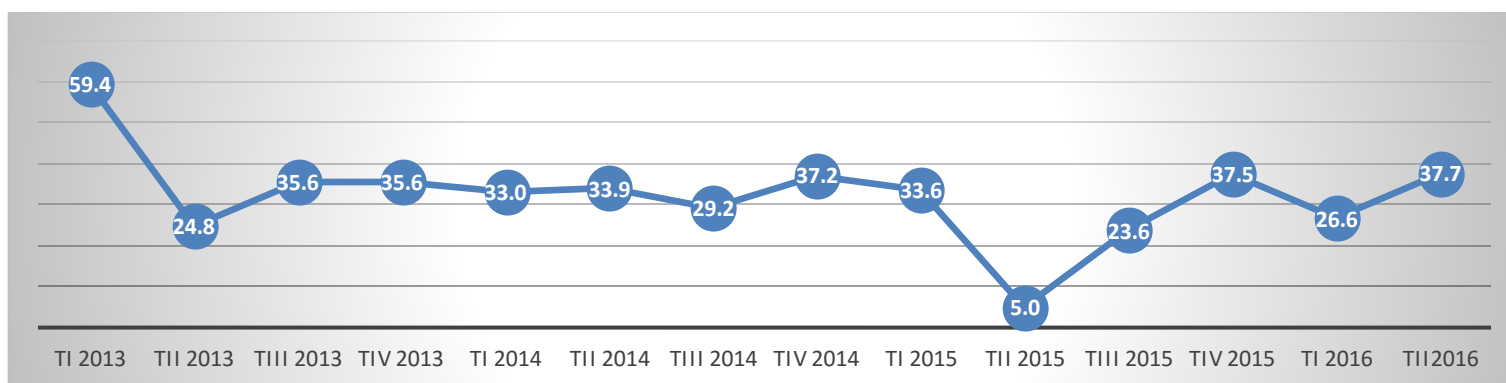
Ce rythme devrait s'améliorer au cours du second trimestre de 2016, avec un accroissement du PIB par rapport au trimestre correspondant de l'année 2015 de 3,6 %.

Pour rappel, ce taux était de 2,4 % au deuxième trimestre de 2015.

L'acquis de croissance pour 2016, qui correspond au taux de croissance que l'on obtiendrait si la valeur du PIB restait aux deux derniers trimestres de 2016 au même niveau qu'au deuxième trimestre de 2016, s'établit actuellement à 3,6 %, toutes choses égales par ailleurs.

IV. LES FACTEURS DETERMINANTS

Graphique 3 : Solde des opinions des entrepreneurs sur les possibilités d'expansion sur les nouveaux marchés



Les possibilités d'expansion sur les nouveaux marchés, principal déterminant positif

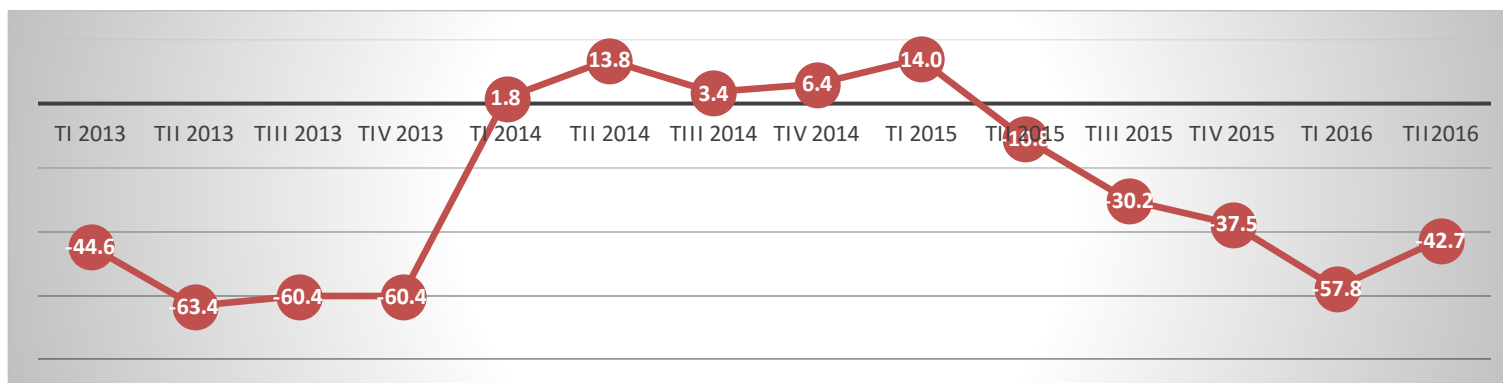
Au deuxième trimestre de 2016 (TII 2016), plus de quatre entrepreneurs sur dix ont déclaré que les possibilités d'expansion et de diversification sur des nouveaux marchés ont été le principal vecteur de croissance pour leurs entreprises.

Ce contexte de basse conjoncture peut être porteuse d'opportunités, car il pousse les entrepreneurs à sortir du cadre traditionnel, à faire évoluer leurs visions, et par conséquent à

considérer autrement leurs entreprises, leurs secteurs d'activités et les marchés sur lesquels ils interviennent.

Les entrepreneurs locaux se sont adaptés et ont déployé des efforts considérables pour rechercher des nouveaux marchés et, aussi, des nouveaux segments, afin d'améliorer leurs croissances. Ainsi, ils réévaluent et repensent leurs stratégies pour être plus efficaces, afin d'être plus résilients et plus performants. Cette nouvelle approche a permis l'accroissement de leurs chiffres d'affaires.

Graphique 4 : Solde des opinions des entrepreneurs sur l'environnement global



La dégradation de l'économie globale, le principal défi pour 2016

Plus de la moitié des entrepreneurs de notre panel indiquent que la nouvelle dégradation de l'environnement global a été le principal facteur ayant eu une incidence négative sur la performance des entreprises au cours du dernier trimestre et que cela devrait se poursuivre en 2016.

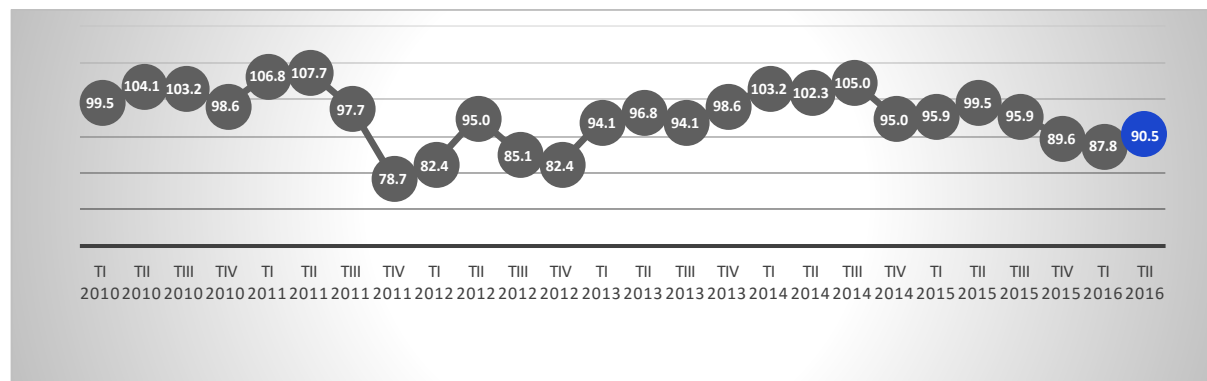
L'économie mondiale reste exposée à des risques qui sont liés aux ajustements en cours, à savoir, un ralentissement généralisé dans les pays émergents, le rééquilibrage assez

brutal de l'économie chinoise, les incertitudes liées au Brexit et aussi le problème des créances douteuses dans les banques italiennes (environ 350 milliards d'euros, soit plus de 20 % de son PIB).

Toutefois, même si les risques économiques et géopolitiques sont en progression, et, avec eux la volatilité des marchés, les risques pour un effondrement de l'économie mondiale comparable au krach de 2008, sont encore très faibles.

V. CLIMAT ECONOMIQUE GLOBAL

Graphique 5 : L'évolution de l'indicateur synthétique de confiance global



- ↑ 3,1 % de hausse de la confiance.
- ↑ 2,7 points de hausse de l'indicateur synthétique du climat des affaires
- ↑ 90,5 points, le niveau actuel de l'indice de confiance

Source : CESifo World Economic Survey

L'environnement global s'améliore au second trimestre de 2016

Après trois trimestres de détérioration, le climat économique mondial s'est repris au cours du second trimestre de 2016.

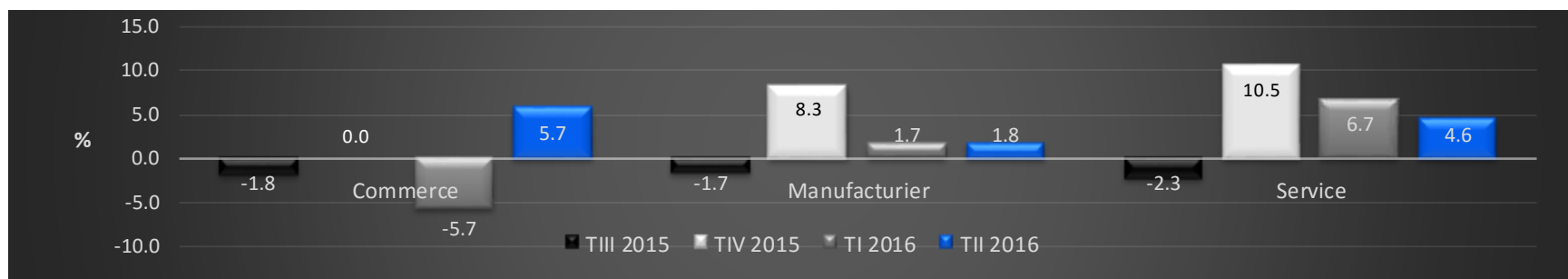
L'indice Ifo pour l'économie mondiale est passée de 87,8 points au premier trimestre à 90,5 points de points au deuxième trimestre de cette année, se rapprochant ainsi de sa moyenne à long terme.

Bien que les évaluations de la situation économique actuelle se sont détériorées de façon marginale (86 points au second trimestre par rapport à 87,9 points au premier trimestre), les anticipations étaient nettement plus positives (94,7 points au second trimestre par rapport à 87,7 points au premier trimestre).

Toutefois, les experts de l'institut IFO, prévoient une croissance modérée de l'économie mondiale en 2016, due à une demande insuffisante.

VI. LA TENDANCE SECTORIELLE DU NIVEAU DE CONFIANCE EN TII 2016

Graphique 6 : L'évolution de la confiance des entrepreneurs selon les secteurs d'activités



Au TII 2016, hausse des indices de confiance sectoriels

Au niveau sectoriel, nous constatons une hausse généralisée des indices de confiance. C'est le secteur du commerce qui a enregistré la plus forte hausse de l'indicateur sectoriel, soit 5,7 pourcent. Cette hausse repose en grande partie sur une anticipation très positive des entrepreneurs quant à l'évolution future des affaires. Le solde des évaluations sur le futur est positif à 10,5 points. Les opérateurs de ce secteur anticipent une nette amélioration de leurs chiffres de vente au cours du prochain trimestre par rapport à la même période l'an dernier.

Pour le secteur des services, c'est la troisième hausse consécutive de l'indicateur de confiance. Au second trimestre,

l'indice a augmenté de 4,6 % après des hausses de 10,5 % et 6,7 % aux quatrième trimestre de 2015 et premier trimestre de 2016. Toutes les variables utilisées dans l'estimation de l'indicateur pour ce secteur sont favorables. Les opérateurs affirment que les ventes sont en hausse et anticipent un effet d'entraînement au troisième trimestre de 2016.

Pour le secteur manufacturier, nous constatons une très légère hausse de l'indicateur de confiance à un taux de 1,8 pourcent. Les industriels ont constaté une baisse de leurs ventes au cours du second trimestre mais anticipent un rattrapage au troisième trimestre.

ANNEXE – LA METHODOLOGIE

Le « MCCI Business Confidence Indicator » est un indicateur synthétique du climat des affaires à Maurice et permet de résumer, en une variable unique, l'évolution concomitante de plusieurs variables et ainsi de transcrire l'état d'esprit et le moral des chefs d'entreprise. Plus il est haut, plus les hommes d'affaires considèrent que la conjoncture est favorable, et vice-versa.

L'objectif est de recueillir des informations sur la situation économique du moment et de son évolution afin de pouvoir disposer d'une vue synthétique du monde entrepreneurial.

La méthodologie utilisée pour construire cet indicateur synthétique du climat des affaires est celle préconisée par l'OCDEⁱ, à savoir :

- préparer un questionnaire avec des questions qualitatives et trimodales
- utiliser des techniques de traitement harmonisé,
- mettre en place un panel fixe représentant vingt pourcent des membres de notre organisation,
- procéder à une enquête de conjoncture auprès du panel dans une période de trois semaines au maximum,
- effectuer une pondération des réponses en fonction de la taille des entreprises.

Pour pouvoir suivre l'évolution de cet indicateur, nous devons réaliser cette enquête de manière répétitive auprès du même panel. Dans notre cas, nous avons opté pour une enquête trimestrielle.

ⁱ OECD : Business Tendency Surveys – A Handbook, 2003